



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 48
 Nb de membres votants : 56
 (dont 8 pouvoirs)
 Quorum atteint

DELIBERATION N°	2024.03.25/43
CLASSIFICATION	8.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 25 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 25 mars 2024, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle polyvalente à THIONNE, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 19 mars 2024, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires : Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Annie DEBORBE, Eliane DERIOT, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Yves NOEL, Jean -Louis PERICHON, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Christophe RONGET Marlène SANTOS, Monique SEROUX, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Laëtitia VARY, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Antoine SANTARELLI représentant Maria SCHNEIDER, François JULLIEN représentant Laurent TALON,

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Marie-Agnès BONIN à Gilles BERRAT, Michel BRUNNER à Guy FRAISE, Xavier CADORET à Odile REVERET, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Catherine JONET à Roseline GOURDON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE, Annie-France POUGET à Patrick AUBEL,

Absents : Pascal BAUDELOT, Arnaud DELIGEARD, Odile FRANCHISSEUR, Jean-Michel GILLARDIN, Françoise LACAUX, Sylvain NAFFETAS, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC,

Secrétaire de séance : Marlène SANTOS

N°43 – RESSOURCES ET MOYENS – Politiques contractuelles - Contrat de Territoire 2^{ème} génération 2021-2023 – Demande subvention Département Allier – Aménagement parking atelier des Vernisses – Diou

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 2 juillet 2020 portant contrats de territoire 2^{ème} génération,

Vu la délibération n° 2022.07.04/68 du 04 juillet 2022 par laquelle le conseil communautaire a sollicité l'inscription de la Communauté de communes dans un Contrat de Territoire 2^{ème} génération auprès du Département de l'Allier, a adopté le Contrat-type de Contrat de Territoire 2^{ème} génération et a adopté le plan de financement des fiches actions constituant le Contrat de Territoire 2^{ème} génération avec le Département de l'Allier,

Vu le Contrat de Territoire 2^{ème} Génération signé le 28 novembre 2022 entre le Département de l'Allier et la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire pour la période 2021/2023,

Vu l'avenant n°1 au Contrat de Territoire 2^{ème} Génération approuvé par le Conseil communautaire par délibération n°2024.01.29/18 du 29 janvier 2024 et par la Commission permanente du Département en date du 15 février 2014,

Il est exposé :

La Communauté de communes est propriétaire d'un atelier-relais sur la commune de Diou au lieu-dit Les Vernisses dénommé « Atelier du Val de Besbre » d'une superficie de 1 250 m².

En 2021, à la demande du locataire et au regard du développement de son activité, l'extension de la façade sud du bâtiment a été actée. Elle permettra d'offrir une surface supplémentaire de 225 m².
Il s'avère nécessaire d'étendre le parking du site en enrobé poids-lourds.

Cette opération a fait l'objet d'une inscription dans le Contrat de Territoire 2^{ème} génération avec le Département de l'Allier. Pour solliciter cette aide financière, il convient d'engager cette action en approuvant le plan de financement prévisionnel précisant le montant de l'aide départementale.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant HT	Nature	Taux	Montant
Travaux parking	87 725,50 €	Département Allier – CTA 2 ^{ème} génération	17,56 %	15 404,60 €
		Autofinancement	83,08 %	72 320,90 €
TOTAL	87 725,50 €	TOTAL	100 %	87 725,50 €

Entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le projet et le montage financier relatifs à l'aménagement de l'extension du parking communautaire sis Les Vernisses à Diou tel qu'il est proposé dans le tableau ci-dessus,
- de solliciter les subventions et l'engagement de l'opération au sein du Contrat de Territoire 2^{ème} Génération auprès du Département de l'Allier comme indiqué dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer les opérations nécessaires et signer tout document se rapportant à l'affaire.

P.E.C
Le Président,